



Le changement climatique causera-t-il de nouveaux conflits armés ?

Anne Nguyen

La crise environnementale cause-t-elle une recrudescence de la conflictualité dans le monde ? Alors que la réalité du dérèglement climatique n'est plus à prouver, son caractère urgent, inédit, ainsi que la menace qu'il représente pour les sociétés humaines pose la question des défis sécuritaires qu'il générera. Alors que certaines institutions et expert-es avancent que de nouvelles guerres éclateront en raison des crises à venir, d'autres conservent une position de réserve quant à l'adoption de telles prédictions. Cet éclairage présente et analyse les différentes positions sur le sujet.

En premier lieu, il s'agira de comprendre pourquoi certain·es chercheur·ses et institutions considèrent le climat comme un « *accélérateur de menaces* » — soulevant la possibilité de guerres liées aux pénuries, à l'accès aux biens de première nécessité ou encore aux mouvements migratoires. Il s'agira dans un deuxième temps de mettre en perspective critique l'idée d'un lien causal entre crise environnementale et conflits armés, et rappeler l'importance d'une approche prudente à cet égard.

1. La thèse selon laquelle le changement climatique favorise l'émergence de conflits armés

Selon un certain nombre de personnalités politiques de renom, la crise climatique entraîne de nouvelles guerres. Par exemple, l'ancien Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, déclarait en 2007 qu'il existait « *une connexion entre le réchauffement climatique et le conflit au Darfour* ». La même année, le prix Nobel de la Paix était décerné au Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) et à l'ancien vice-président étatsunien Al Gore. Le président du comité Nobel Ole Mjøs se référait aux affrontements dans le Sahel entre agriculteurs et pasteurs et expliquait que ces conflits avaient lieu en raison des sécheresses dans la région. Il affirmait également que « *le réchauffement climatique n'a pas uniquement des conséquences négatives sur "la sécurité humaine", elle nourrit aussi la violence et les conflits entre États¹* ».

Les mécanismes liant la crise environnementale aux conflits armés sont multiples, mais trois facteurs sont régulièrement cités par les institutions internationales, et par les communautés de chercheur·ses et praticien·nes. En premier lieu, le dérèglement climatique serait un « *accélérateur de menaces* », ravivant et aggravant des tensions existantes entre différents groupes sociaux². Deuxièmement, les pénuries de ressources et les atteintes à la sécurité alimentaire causées par les perturbations météorologiques pourraient générer des conflits autour de l'appropriation des biens de première nécessité. Troisièmement, les mouvements de population liés aux catastrophes environnementales pourraient aussi constituer des vecteurs de conflictualité. Explorons ici ces différentes hypothèses.

Le changement climatique a été désigné par différentes institutions et décideur·ses politiques d'« *amplificateur* » de risques sécuritaires. Cette analyse de la problématique pose le changement climatique comme facteur aggravant de tensions existantes, de fragilité de certains États et de crises politiques, économiques, sociales et démographiques. Les perturbations environnementales génèreraient un stress sur des structures étatiques instables, ce qui causerait des conflits³. Cette hypothèse est, entre autres, partagée par Rosemary DiCarlo, Secrétaire générale adjointe de l'ONU aux Affaires politiques et de la consolidation de la Paix. Elle expliquait en 2019 devant le Conseil de sécurité que les grandes armées du monde considéraient le changement climatique comme un « *multiplicateur de menaces⁴* ». C'est une vision que l'on retrouve

notamment du côté de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Le *Plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité* projette que les effets du dérèglement environnemental — tel que le dégel du permafrost, la désertification et l'ouverture de nouvelles routes maritimes pourraient « *influer sur le comportement des États* ». Ces éléments sont attribués par l'Alliance à une plus grande instabilité et une hausse de la rivalité géostratégique⁵, mais aussi à une compétition pour les ressources naturelles, comme exposé ci-après.

Le deuxième facteur de conflictualité récurrent dans la littérature est le problème de la pénurie des ressources. L'idée qu'un déficit de biens de première nécessité générerait des conflits armés repose sur deux postulats. En premier lieu, les phénomènes liés à la crise environnementale — sécheresses ou pluies extrêmes, montée des eaux découlant de la fonte des glaciers et de la banquise, mènent à une insuffisance en ressources alimentaires. Les terres cultivables se font plus rares, et le poisson vient à manquer en raison de la surpêche et de la destruction des écosystèmes océaniques. En plus de cela, l'eau potable devient moins disponible à cause des pollutions et du tarissement des nappes phréatiques⁶. Dans ce contexte de pénurie, un deuxième facteur aggrave les risques sécuritaires : l'essor démographique. Cette dynamique duale accroît, selon le politologue Thomas Homer-Dixon, les probabilités d'émergence de conflits armés⁷. La logique est simple : pour assurer l'accès à des ressources vitales, des membres de différents groupes socioculturels prendraient les armes, causant ainsi des guerres civiles⁸. Selon la chercheuse Marine de Guglielmo Weber, directrice scientifique de l'Observatoire Défense & Climat piloté par l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS), le continent africain et l'Asie de l'Ouest seraient particulièrement concernés par ces phénomènes⁹.

Crise climatique et conflits dans le Sahel, un cas d'école ?

Les différents conflits dans le Sahel sont souvent cités comme des cas d'école de crise sécuritaire liée au changement climatique. Un des exemples récurrents est celui des conflits intercommunautaires entre pasteurs et agriculteurs au Mali central. Ces dernières années, la région connaît une hausse consistante des températures (atteignant 48,5°C au printemps 2024¹⁰), et des précipitations diluviennes qui dégradent fortement les terres arables et les prairies. Ceci pousse les différents groupes de pasteurs semi-nomades, tels que les Peuls, à modifier la route et la période¹¹ des transhumances. Les violences apparaîtraient lorsque, sur le passage des troupeaux, des dommages sont faits sur les plantations de sociétés agricoles, comme les Dogons¹². Le partage des ressources hydriques entre cultivateurs et bergers fait également partie des sujets autour desquels des conflits émergent. Instrumentalisant ces tensions, les groupes armés recrutent parmi les jeunes hommes, qui s'engagent à des fins d'autodéfense, ou afin de garantir leur accès à des terres et des ressources¹³. Les milices gagnent donc de l'influence et du soutien lors de crises environnementales. Au point culminant des tensions intercommunautaires au Mali, une série de massacres perpétrés par des groupes dits d'autodéfense éclate dans le village d'Ogossagou. 175 personnes peules sont abattues

par une milice se réclamant de la défense des Dogons. La moitié des victimes sont des enfants. Des chercheurs tels que Sangary Boukaré¹⁴ ou Jean-François Bayart¹⁵, et des médias comme *Le Monde*¹⁶ concluent que le dérèglement climatique a contribué à un contexte politique d'affrontements et aux rivalités préexistantes entre les différents groupes socioculturels du Sahel¹⁷.

Au-delà des guerres civiles, le changement climatique pourrait, selon Marine de Guglielmo Weber, engendrer des conflits interétatiques. Bien que ce scénario ne se soit pas encore produit, la chercheuse souligne les tensions existantes entre l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie autour des ressources hydriques du Nil¹⁸. En cause, la construction du grand barrage Renaissance par l'Éthiopie, qui amoindrirait le débit du fleuve en aval, au Soudan et en Égypte. Selon le chercheur José Antonio Peña-Ramos, un courriel divulgué par *Wikileaks* indiquait qu'à défaut de trouver un accord sur le partage des ressources hydriques, le Soudan pourrait autoriser l'Égypte à bâtir une base aérienne sur son territoire, depuis laquelle une attaque pourrait être conduite sur le barrage éthiopien. Le chercheur concluait cependant que l'hypothèse d'une guerre ouverte était peu probable, pour des raisons tant logistiques que diplomatiques¹⁹.

Enfin, la crise environnementale en cours et les catastrophes écologiques qui en découlent précarisent les civil-es, lesquel·les sont parfois forcé·es à fuir vers des camps de réfugié·es ou de déplacé·es internes. Ces mouvements de population peuvent dégrader la situation sécuritaire de certains États, soit à travers des conflits liés aux ressources, soit par l'enrôlement des réfugiés par des groupes armés. Un article coécrit de la chercheuse Emilie Broek et de Christophe Hodder, ancien conseiller environnemental de l'Opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM), pointe la facilité avec laquelle les milices recrutaient dans les camps de réfugiés. Dans un contexte précaire et volatile, tant sur le plan sécuritaire que climatique, des milices telles qu'Al Shabab peuvent forcer des personnes à les rejoindre, ou les recruter en leur garantissant l'accès à des biens de première nécessité²⁰.

Pour résumer, les tenant·es de l'hypothèse du changement climatique comme vecteur de conflits postulent que le changement climatique impacte de manière négative des sociétés fragilisées par l'instabilité politique, l'insécurité alimentaire, les crises humanitaires et les tensions préexistantes. La catastrophe écologique catalyserait des conflits d'eau et/ou d'accès aux ressources menés et instrumentalisés par des groupes armés ou des gouvernements belliqueux. Ce raisonnement, partagé par Marine de Guglielmo Weber, Jean-François Bayart ou encore Thomas Homer-Dixon, gagnerait cependant à être nuancé, comme le montre la section suivante.

2. Un lien causal entre changement climatique et conflits armés à remettre en question

Bien que l'hypothèse du climat comme multiplicateurs de menaces et des guerres liées aux pénuries soit soulignée par certains chercheurs et particulièrement mise en avant dans les discours politiques de certaines institutions, la communauté scientifique est, dans sa majorité, plus prudente à ce sujet. Pour certains spécialistes, tels que Nina von Uexkull et Halvard Buhaug, du *Peace Research Institute Oslo* (PRIO), des interactions entre crise environnementale et conflits armés existent, mais à travers des mécanismes de corrélation plus que de causalité²¹. Pour d'autres, tels que Bruno Charbonneau, Nils Gleditsch ou encore Ayoob Sharifi, il n'y a pas de lien direct et clair entre perturbations des écosystèmes et conflits. La thèse des guerres de ressources serait appuyée, selon eux, sur des présupposés questionnables, liés à une vision dépolitisée des enjeux relatifs au climat comme à la paix, et/ou manquerait de base matérielle²². Dans cette section, l'objectif sera dans un premier temps de comprendre les fondements de l'idée des pénuries comme vecteur de conflits. Dans un second temps, il s'agira de comprendre ce que les études de cas et la recherche quantitative apportent à ce débat.

Tout d'abord, l'hypothèse du manque de ressources vitales causées par le dérèglement environnemental mérite une attention particulière. Comme mentionné précédemment, l'idée d'une conflictualité liée à une population grandissante face à une sécurité alimentaire dégradée a été soulevée à partir des années 1990, notamment dans les travaux de Homer-Dixon. Ce dernier explique que l'insécurité alimentaire et les pénuries d'eau et de terres fertiles sont des facteurs parmi d'autres de conflictualité. Les variables sociales et politiques jouent, selon lui, un rôle important dans le déclenchement de guerres²³. Dès son émergence, cette vision a été le sujet d'études et de contestations²⁴.

En effet, les critiques de cette hypothèse relèvent son caractère néomalthusien – soit l'idée que les ressources disponibles (eau, denrées alimentaires, etc.) dans les pays du Sud ne suffiraient plus à soutenir leur croissance démographique, générant famines et guerres. Ce regard occidental désigne les pays du Sud global comme l'origine d'un problème de surpopulation par rapport aux ressources. Une analyse du chercheur Matthias Rétel montre qu'aux yeux d'organisations internationales telles que l'UE et l'OTAN, et d'institutions nationales comme par exemple le ministère de la Défense belge, les pays du Sud sont en effet considérés comme sources de crises et défaillants dans la gouvernance d'un dérèglement climatique qui concerne l'ensemble de l'humanité²⁵. Or, les données scientifiques collectées par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) montrent que les pays à revenu élevé sont générateurs de sept fois plus d'émissions de gaz à effet de serre que les pays à faible revenu, en général dans le Sud global. En contraste, ces derniers subissent davantage les conséquences du dérèglement climatique²⁶. En plus de cela, l'idée de conflictualités causées par la confluence du changement climatique et de la vulnérabilité des États et des sociétés du Sud global élude les questions de la préexistence de guerres, de la

répartition inégale des ressources par les élites politiques, de l'extractivisme ou encore des dynamiques postcoloniales²⁷. Enfin, cette hypothèse est peu étayée par des preuves tangibles, qu'elles soient collectées à travers des études de cas ou des études quantitatives, comme la suite de ce texte le démontre.

Pour des chercheurs tels que Nils Gleditsch, Bruno Charbonneau, Boubacar Ba, mais aussi des institutions scientifiques, comme le GIEC, les fondements matériels et statistiques d'un lien causal entre changement climatique et conflits sont relativement faibles²⁸. Les différentes études menées sur des cas régionaux, principalement en Afrique subsaharienne, ne démontrent pas une hausse de la conflictualité suite à des catastrophes écologiques²⁹. Par ailleurs, les populations civiles tendent à éviter la confrontation lorsqu'il y a une pénurie de biens de première nécessité. En effet, Kira Vinke établit, dans son enquête sur la République démocratique du Congo, que les personnes touchées par les sécheresses ou les pluies diluviennes préfèrent quitter leur lieu de vie plutôt que de recourir à la violence³⁰. Le même constat peut être fait au Mali, où les agriculteur·ices et les gardien·nes de troupeaux affecté·es par une crise environnementale vont pour la plupart à s'adapter en changeant de semences potagères, en modifiant leur route de transhumance ou en migrant vers la ville pour trouver un emploi³¹. Cette adaptabilité relativement pacifiée peut être constatée sur la longue durée à travers le travail de Tor Benjaminsen et Boubacar Ba, qui ont étudié les dynamiques sahéliennes sur plusieurs décennies. Soulignant le caractère récurrent des sécheresses dans la région, ils contredisent le postulat d'une conflictualité « *ethnique* » inéluctable et soulèvent l'existence de mécanismes de résolution des disputes établis par le passé en cas de désastres environnementaux³². Keira Tarif précise par ailleurs que les conflits agropastoraux se retrouvent tant sur des régions du Sahel subissant une forte dégradation du climat, que sur des zones épargnées³³. Les causes de la conflictualité dans la région seraient donc plus liées aux dynamiques d'exclusion, aux injustices sociales et à la prédation des élites politiques. La violence politique et organisée a par conséquent plus à voir avec les questions de gouvernance que de la survenue de catastrophes climatiques³⁴.

Si les dynamiques explicitées ici sont localisées sur la région du Sahel (région sur laquelle se focalise la majorité des recherches), les différentes études quantitatives peinent à statuer sur une influence du changement climatique sur l'émergence de conflits armés. Les liens indirects entre crise écologique et guerres (tels que les pénuries, la fragilisation des institutions ou encore les tensions découlant de mouvements migratoires) sont difficiles à saisir, selon von Uexkull et Buhaug. Ces derniers soulignent une limite aux travaux conduits autour de la notion « *sécurité environnementale* » : la plupart des recherches s'attèlent à connecter des phénomènes climatiques extrêmes ponctuels, plus qu'à la crise climatique dans son temps long³⁵. Dans la même lignée, l'étude bibliographique dirigée par Ayyoob Sharifi conclut que, si certains établissent des relations entre conflictualité et crise environnementale, les conclusions restent très équivoques. Il note par ailleurs que cette littérature souffre d'un biais de sélection :

principalement produite par des chercheurs européens et nord-américains, elle se base surtout sur des cas d'études provenant du Sud global, sans y inclure l'expertise locale³⁶.

Néanmoins, cela n'implique pas que conflits armés et écologie soient des questions disjointes. La conduite et la préparation de la guerre engagent d'importantes conséquences sur l'écosystème, tant en matière de pollution³⁷ qu'en termes d'émissions de gaz à effet de serre³⁸. Von Uexkull et Buhaug ajoutent que, sur le plan de la protection des civil·es, les conflits armés aggravent la précarité des sociétés exposées au changement climatique, et diminuent donc leur capacité de résilience³⁹. Par ailleurs, plus une population est persécutée dans un conflit, plus lourdement elle subira les effets de catastrophes écologiques se déroulant sur le même théâtre⁴⁰. Bien que les liens causaux entre crise environnementale et conflictualité restent controversés, leurs effets adverses sur l'écosystème et les sociétés humaines sont bien attestés.

Conclusion : de la sécurité climatique à l'interventionnisme environnemental ?

Depuis les premières inscriptions à l'agenda politique des questions environnementales dans les années 1970, la communauté scientifique, la société civile, mais aussi les acteurs politiques, se sont penchés sur les implications sécuritaires autour du climat et des crises écologiques⁴¹. L'environnement a été sujet d'une « *politisation* » – c'est-à-dire d'une considération par les décideurs politiques, suivie d'une « *sécuritisation* ». Cette notion désigne le traitement d'un objet comme une menace, méritant un traitement urgent, appelant au déploiement de tous les moyens disponibles – y compris l'action militaire. La sécuritisation a aussi pour effet d'outrepasser les règles de la prise de décision démocratique, y compris les mécanismes de préservation de la démocratie⁴². Ce cadrage des questions environnementales appelle les décideurs politiques à mettre en œuvre des mesures prioritaires pour mitiger la crise et doter les sociétés humaines de capacités de résilience. Dans cette optique, différent·es chercheur·ses, praticien·nes et institutions ont adopté une stratégie de sécuritisation à travers leurs discours et leurs modélisations d'un lien causal entre climat et guerres. Le but de cette présentation du changement climatique comme un phénomène particulièrement menaçant est d'appeler aux décideurs politiques de se saisir du sujet (et à juste titre)⁴³.

Cependant, cette association a aussi pour effet d'attribuer à la crise environnementale des solutions sécuritaires, voire militarisées, en lieu et place d'une réflexion sociétale profonde, couplée à une réelle reconfiguration des modes de consommation et de production, ainsi que d'une solidarité Nord-Sud face à la crise. Ce point de vue est repris par de grandes puissances militaires, des organisations internationales parmi lesquelles l'UE et l'OTAN, ainsi que l'ONU⁴⁴. La question de savoir si à l'avenir, les bouleversements climatiques causeront de nouvelles guerres pousse les praticiens à prédire une conflictualité liée aux pays du Sud global « *peu développés* », perclus d'affrontements internes et mal adaptés au changement climatique. Dans les États occidentaux, cette

analyse est associée à des mouvements migratoires perçus comme dangereux, mais aussi à des pertes d'influences locales défavorables aux différentes puissances politiques et économiques⁴⁵. Propres à la sécurisation d'un problème, des moyens exceptionnels sont appelés — ce qui comprend la force militaire et la possibilité d'une interventionnisme environnemental⁴⁶.

Enfin, les études menées actuellement ne se focalisent que sur des événements météorologiques précis, mais pas sur la crise climatique sur le temps long. Dans la poursuite des travaux de recherche et d'élaboration de politiques préventives des effets délétères du dérèglement environnemental, il sera crucial d'adopter une approche critique et prudente de ces questions. En effet, si la crise environnementale demande une action urgente, cette action n'a pas à être sécuritaire.

L'auteur

Anne Nguyen est chargée de recherche au sein du GRIP. Elle est détentrice d'un Master en Relations internationales – sécurité, paix et conflits à l'Université libre de Bruxelles (ULB) et d'un Doctorat en sciences politiques de l'ULB. Ses domaines d'expertise sont les études de paix, les problématiques post-conflit et les questions environnementales liées à la conduite de la guerre.

Pour citer cette publication

NGUYEN Anne, « Le changement climatique causera-t-il de nouveaux conflits armés ? », *Éclairage du GRIP*, 28 décembre 2024.



Le GRIP bénéficie du soutien
du Service de l'Éducation
permanente de la Fédération
Wallonie-Bruxelles.

Photo de couverture : Une banderole lors d'une marche pour le climat en septembre 2013 –
Crédit : [Janine et Jim Eden, licence Creative Commons 2.0](#).

Les opinions exprimées dans le présent document ne reflètent pas nécessairement une position du GRIP dans son ensemble.

Tous droits réservés. © Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité

Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité
Mundo-madou – 7-8 Avenue des Arts – 1210 Saint-Josse-ten-Noode, Belgique
Tél. : +32 (0) 0473 982 820 – admi@grip.org – www.grip.org

Références

- ¹ BENJAMINSEN Tor A. et al., « [Does climate change drive land-use conflicts in the Sahel?](#) », *Journal of Peace Research*, v.49, n.1, 2012, p. 97-111.
- ² CHARBONNEAU Bruno, « [The production of climate security futures in the West African Sahel](#) », *African Affairs*, 2024, p. 1-20.
- ³ *Ibid.*
- ⁴ UN News, « [Climate change recognized as 'threat multiplier', UN Security Council debates its impact on peace](#) », United Nations, 25 janvier 2019.
- ⁵ « [Plan d'action de l'OTAN sur le changement climatique et la sécurité](#) », OTAN, 14 juin 2021.
- ⁶ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), *IPCC SR Ocean and Cryosphere*, 24 septembre 2019.
- ⁷ HOMER DIXON Thomas, *Environment, scarcity and violence*, Princeton University Press, 1999.
- ⁸ GLEDITSCH Nils Peter, « [This time is different! Or is it? NeoMalthusians and environmental optimists in the age of climate change](#) », *Journal of Peace Research*, vol. 58, n° 1, 2021, p. 177-185.
- ⁹ DE GUGLIELMO WEBER Marine et al., « [Changements climatiques et foyers de conflits dans le monde](#) », *IRIS*, Observatoire Défense & Climat, 2023.
- ¹⁰ PELÉ Lucie, « [Vague de chaleurs extrêmes, pluies diluviennes : le dérèglement climatique accroît les catastrophes naturelles](#) », *L'Humanité*, 18 avril 2024.
- ¹¹ SY Sokhna, *Mobilité pastorale dans le contexte du changement climatique: le cas du Mali*, Organisation internationale de la migration, 2023.
- ¹² BENJAMINSEN Tor et BA Boubacar, « [Fulani-Dogon Killings in Mali: Farmer-Herder Conflicts as Insurgency and Counterinsurgency](#) », *African Security*, vol. 14, n° 1, 2021, p. 4-26.
- ¹³ PINESCHI Laura, « [Conflict prevention and climate change in the MINUSMA mandate under Resolution 2423 \(2018\): Mission impossible ?](#) », *Questions of International Law*, vol. 84, 2021, pp. 3-29. DESTRIJCKER Lucas, « [Entry points and priorities for MINUSMA to address environmental and climate security in Mali](#) », Adelphi, Janvier 2022. HIGAZI Adam et ALI Shidiki Abubakar, « [Pastoralism and Security in West Africa and the Sahel](#) », *Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest*, 2018.
- ¹⁴ SANGARÉ Boukary, « [Fulani people and Jihadism in Sahel and West African countries](#) », *FRS*, Observatoire du monde arabo-musulman et du Sahel, mars 2019.
- ¹⁵ « [Massacre d'Ogossagou : le Mali au bord du chaos ?](#) », *France Culture*, 26 mars 2019.
- ¹⁶ CAMEL Laurence, « [Changement climatique et pression démographique, terreau de la violence au Sahel](#) », *Le Monde*, 11 avril 2019.
- ¹⁷ SANGARÉ Boukary, *loc. cit.* ; « [Massacre d'Ogossagou](#) », *loc. cit.* ; CAMEL Laurence, *loc. cit.*
- ¹⁸ De GUGLIELMO WEBER Marine et al., *loc. cit.*
- ¹⁹ PEÑA-RAMOS José Antonio et al., « [Water Conflicts in Sub-Saharan Africa](#) », *Frontiers in Environmental Science*, vol. 10, 2022, p. 1-18.
- ²⁰ BROEK Emilie et HODDER Christophe, « [Towards an Integrated Approach to Climate Security and Peacebuilding in Somalia](#) », *SIPRI*, juin 2022.
- ²¹ VON UEXKULL Nina et BUHAUG Halvard, « [Security implications of climate change: A decade of scientific progress](#) », *Journal of Peace Research*, vol. 58, n.1, 2021, p. 3-17.
- ²² CHARBONNEAU Bruno, *loc. cit.* ; GLEDITSCH Nils Peter, *loc. cit.* ; VON UEXKULL Nina et BUHAUG Halvard, *op. cit.* SHARIFI Ayoob et al., « [Three decades of research on climate change and peace: a bibliometrics analysis](#) », *Sustainability Science*, vol. 16, n. 4, 2021, p. 1079-1095.
- ²³ HOMER DIXON Thomas, *op. cit.*

- ²⁴ GLEDITSCH Nils Peter, *loc. cit.* ; VON UEXKULL Nina et BUHAUG Halvard, *loc. cit.* ; CHARBONNEAU Bruno, *loc. cit.*
- ²⁵ RÉTEL Matthias, « [De la sécurité environnementale à l'interventionnisme environnemental ?](#) », *Éclairage du GRIP*, 29 juillet 2024.
- ²⁶ Programme des Nations Unies pour l'Environnement, [Bend the trend. Pathways to a liveable planet as resource use spikes](#), 2024.
- ²⁷ CHARBONNEAU Bruno, *loc. cit.* ; GIEC, *op. cit.*
- ²⁸ *Ibidem.*
- ²⁹ CHARBONNEAU Bruno, *loc. cit.* BENJAMINSEN Tor, BA Boubacar, *loc. cit.*
- ³⁰ VINKE Kira *et al.*, « [Climate and Environmental Security in the Democratic Republic of Congo](#) », *DGAP, Report*, n° 3, avril 2023.
- ³¹ HEGAZI Farah, KRAMPE Florian et SEYMOUR SMITH Elizabeth, « [Climate-related Security Risks and Peacebuilding in Mali](#) », *SIPRI, Policy Paper* n° 60, avril 2021.
- ³² BENJAMINSEN Tor et BA Boubacar, *op. cit.*
- ³³ TARIF Keira, « [Climate Change and Violent Conflict in West Africa: Assessing the Evidence](#) », *SIPRI, Insights on Peace and Security* n° 3, février 2022, p.10.
- ³⁴ BENJAMINSEN Tor et BA Boubacar, *loc. cit.* TARIF Keira, *loc. cit.*
- ³⁵ VON UEXKULL Nina et BUHAUG Halvard, *loc. cit.*
- ³⁶ SHARIFI Ayoob *et al.*, *loc. cit.*
- ³⁷ NGUYEN Anne Xuan, « [L' Agent orange au Vietnam: la violence lente de la guerre à travers la destruction des écosystèmes](#) », *Éclairage du GRIP*, 25 juillet 2023 ; NIXON Rob, *Slow violence and the environmentalism of the poor*, Harvard University Press, 2011.
- ³⁸ BOL Maïté, [L'intégration des enjeux climato-environnementaux dans les doctrines et stratégies militaires: état des lieux et pistes de réflexion](#), Rapport du GRIP, 17 avril 2024.
- ³⁹ VON UEXKULL Nina et BUHAUG Halvard, *loc. cit.*
- ⁴⁰ *Ibid.*
- ⁴¹ WESTING Arthur, [Pioneer in the environmental impact of war](#), Springer, 2013.
- ⁴² BUZAN Barry, WAEVER Ole et DE WILDE Jaap, *Security: a new framework for analysis*, Lynne Rienner Pub, 1998.
- ⁴³ DE WILDE Jaap, « [Environmental Security Deconstructed](#) » in BRAUCH Hans Günter, OSWALD SPRING Ursula *et al.* (eds), *Globalization and Environmental Challenges. Reconceptualizing Security in the 21st Century*, Springer, 2008.
- ⁴⁴ RÉTEL Matthias, *loc. cit.*
- ⁴⁵ DE GUGLIELMO WEBER Marine, *loc. cit.*
- ⁴⁶ RÉTEL Matthias, *loc. cit.*



Fondé à Bruxelles en 1979, le GRIP (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité) s'est développé dans le contexte particulier de la Guerre froide, ses premiers travaux portant sur les rapports de forces Est-Ouest. Durant les années 1980, le GRIP s'est surtout fait connaître par ses analyses et dossiers d'information concernant la course aux armements, ses mécanismes et ses enjeux. Après la chute du mur de Berlin en 1989, prenant acte du nouvel environnement géostratégique, le GRIP a orienté ses travaux sur les questions de sécurité au sens large et a acquis une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, réglementations et contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques. En éclairant citoyens et décideurs sur des problèmes complexes, le GRIP entend contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr. Plus précisément, l'objectif du GRIP est de travailler en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements.

5 BONNES RAISONS DE SOUTENIR LE GRIP

Le GRIP a pour mission d'étudier les conflits et les conditions de la paix. Il le fait dans l'optique de donner aux citoyens, à la société civile et aux élus accès à des analyses indépendantes permettant aux décideurs comme au grand public de renforcer leurs capacités critiques face à des enjeux complexes où s'entremêlent des intérêts politiques et économiques et des conceptions normatives et éthiques parfois contradictoires. En faisant un don au GRIP, vous participez au renforcement de ses moyens et œuvrez à :

- Développer une recherche indépendante sur la paix ;
- Consolider les capacités en tant que force de proposition auprès des décideurs politiques ;
- Garantir l'accès en langue française à une recherche rigoureuse et accessible au public ;
- Former une relève à qui il incombera de relever les défis de demain ;
- Préserver l'activité Édition du GRIP qui permet de mettre de l'avant les combats des acteurs au service de la paix qu'ils soient journalistes, médecins ou militants des droits de la personne.

Le GRIP ne saurait accomplir efficacement sa mission d'information et de sensibilisation du public sans le soutien de donateurs motivés par la défense de la paix comme bien commun. En soutenant le GRIP, vous contribuez au renforcement d'une recherche indépendante et de qualité au service de la société civile sur de nombreux sujets sensibles relatifs aux droits humains, aux libertés fondamentales ou encore à la sécurité des personnes. Vous permettez aussi aux chercheurs du GRIP de s'investir dans la formation d'une relève étudiante, en fournissant un encadrement propice à la transmission des savoirs et des compétences nécessaires à l'analyse critique des enjeux de société.

Rejoignez-nous sur www.grip.org.

Devenez donateur : IBAN : BE87 0001 5912 8294 - BIC/SWIFT : BPO TBE B1

GROUPE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

Avenue des arts, 7-8
B-1210 Saint-Josse-ten-Noode
Tél. : +32 (0) 473 982 820
Site Internet : www.grip.org